

jeu politique le plus vil qui soit, c'est-à-dire dresser deux régions pauvres l'une contre l'autre.

\* \* \*

## LE BUDGET

### LES FONDS POUR LA RECONSTRUCTION DE LA ROUTE TRANSCANADIENNE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. J.W. Bud Bird (Fredericton):** Monsieur le Président, je sais que tous les députés attendent avec crainte et détermination à la fois la présentation du budget du ministre des Finances, la semaine prochaine. Nous savons tous qu'il sera difficile de faire des choix parmi les questions prioritaires. Et il sera encore plus difficile de prendre beaucoup de décisions indispensables. Monsieur le Président, je tiens à mentionner brièvement une de ces questions prioritaires, qui préoccupe vivement les Néo-Brunswickois. Il s'agit du besoin pressant de reconstruire notre route transcanadienne à partir de la frontière du Québec jusqu'à celle de la Nouvelle-Écosse, car elle est sans contredit la pire route du pays. Je sais bien que les routes relèvent essentiellement de la compétence des provinces, mais il est évident qu'à longue échéance, il serait impossible de mener une entreprise d'une telle envergure sans la participation du gouvernement fédéral, le coût total de la route transcanadienne, sans compter les connecteurs, étant évalué à quelque 15 milliards de dollars en 1988.

J'estime important que nous reconnaissons cette priorité, même s'il est peut-être actuellement impossible de déterminer le moment opportun de prendre cet engagement ou les conditions qui le régiront. Ce qui crève les yeux, c'est que la route transcanadienne du Nouveau-Brunswick est pratiquement tombée en désuétude, totalement inadéquate et réellement dangereuse. Le jour n'est pas loin où le Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada n'auront d'autre solution que de trouver un moyen de la reconstruire au complet. Je vous remercie, Monsieur le Président.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

### L'INSPECTION DES VIANDES À LA FRONTIÈRE

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest):** Le gouvernement fait preuve d'une indifférence éhontée pour la santé des Canadiens en ne dissipant pas la confusion qui entoure l'inspection des viandes à la frontière. Le 1<sup>er</sup> avril, un camion est entré au pays chargé à la fois de viande et de produits chimiques. Il est du devoir du

### Article 31 du Règlement

gouvernement d'informer les Canadiens des mesures que l'on a prises pour s'assurer que cette viande contaminée ne parvienne pas sur leur table. A-t-on immédiatement récupéré cette viande? Sinon, pourquoi?

En janvier, les inspecteurs ont reçu l'ordre de réduire de 75 p. 100 les inspections de viande à la frontière. Le ministère a été avisé que cet ordre était contraire à la Loi sur l'inspection des viandes. Une lettre demandant des éclaircissements est restée sans réponse. A la place, un porte-parole du gouvernement a déclaré à la radio que la directive avait été mal interprétée. Le gouvernement doit dissiper cette confusion pour que les Canadiens puissent continuer de faire confiance à leur programme d'inspection des viandes.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES SPORTS

### HOMMAGE À IAN MILLAR, GAGNANT DE LA COUPE DU MONDE EN ÉQUITATION

**M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox et Addington):** Monsieur le Président, c'est avec énormément de plaisir que je signale à la Chambre la performance impeccable du Canadien Ian Millar et de son cheval Big Ben à la Coupe du monde à Tampa, en Floride. M. Millar, qui habite le comté de North Elmsley, près de la ville de Perth, en Ontario, est devenu le premier cavalier, dans le monde de l'équitation, à remporter la Coupe Volvo pendant deux années consécutives. En tant que Canadiens, nous devons être très fiers d'être représentés par des athlètes aussi remarquables.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

### LA PRIVATISATION DU SERVICE POSTAL

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake):** Monsieur le Président, le ministre chargé de la Société canadienne des postes a déclaré aujourd'hui qu'il songeait à mettre un terme au monopole que détient cette société sur la distribution du courrier depuis 120 ans et à poursuivre au compte-gouttes la privatisation de la Société canadienne des postes sans consulter le public ni en débattre à la Chambre des communes. Le ministre aurait dit qu'il n'examine pas actuellement un projet de privatisation de la distribution du courrier, mais que ce projet l'intéressait parce que d'autres l'ont suggéré.